



snica.fo@gmail.com  
www.snica-fo.org  
0145310732  
46 rue des petites  
écuries, 75010 PARIS



**INSPECTEURS ET DÉLÉGUÉS - PERMIS DE CONDUIRE ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE**

Paris, le 22 juin 2026

## **Déclaration liminaire du SNICA-FO CSA/ CSA FS locaux**

**Monsieur/Madame le/la Président.e,**

**Mesdames et Messieurs les membres du CSA/de la FS,**

Le SNICA-FO, syndicat majoritaire des IPCSR, souhaite profiter de cette instance pour relayer la colère et l'inquiétude grandissantes de ces agents. Alors que les épisodes de fortes chaleurs et de canicule s'installent désormais comme une réalité récurrente et prévisible de notre calendrier estival, force est de constater que la gestion de ces crises par notre administration reste largement insuffisante.

Les IPCSR exercent une part majeure de leurs missions sur le terrain, dans des conditions particulièrement exposées. Ils ne sont pas des agents de bureau. Travailler des heures durant dans l'habitacle d'un véhicule en plein soleil, climatisé quelques degrés sous la température extérieure, ou enchaîner les examens sur des pistes bitumées, sans zone d'ombre, ne relève pas du simple "inconfort". C'est un risque majeur pour la santé et la sécurité des agents.

L'employeur est tenu de prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique des travailleurs, notamment face aux risques liés aux conditions météorologiques.

Malheureusement sur le terrain, les réponses de l'administration sont déconnectées de la réalité:

- **Des mesures de bon sens refusées ou tardives :** L'impossibilité de prendre des pauses entre chaque examen, par défaut souvent d'anticipation, mais aussi de volonté d'aménager les plannings en reportant une partie des examens.
- **Une logistique défaillante :** La fourniture d'eau fraîche reste aléatoire, et l'accès à des locaux de repos correctement climatisés ou ventilés sur les centres d'examen est loin d'être garanti partout.
- **La politique du chiffre avant la santé :** Le maintien à tout prix des examens, même lorsque le thermomètre frôle les sommets, met en danger non seulement



les inspecteurs, mais aussi les candidats dont la vigilance est largement altérée par la chaleur.

- **Des équipements de protection insuffisants ou inexistants** : les IPCSR doivent pouvoir bénéficier d'équipements de protection individuelle adaptés aux fortes chaleurs. Casquettes, chapeaux, protections contre le rayonnement solaire, vêtements adaptés ou tout autre équipement permettant de limiter l'exposition à la chaleur doivent être intégrés à une véritable politique de prévention. La protection des agents ne peut reposer uniquement sur des consignes de prudence ; elle doit s'accompagner de moyens matériels concrets mis à leur disposition par l'employeur.

Le SNICA-FO rappelle qu'un agent victime d'un coup de chaleur en mission engage la responsabilité directe de l'administration. Il va bien falloir apporter des réponses structurelles à ce sujet récurrent.

**Le SNICA-FO exige de travailler immédiatement à l'élaboration d'un plan fortes chaleurs spécifiques aux IPCSR à la hauteur des enjeux, applicable dès le déclenchement d'une alerte météo canicule.**

Nous ne tolérerons pas que la production des examens l'emporte systématiquement sur la santé des personnels. L'administration doit cesser de subir la météo et doit enfin piloter le risque "fortes chaleurs" avec le sérieux qu'exige la situation.

Merci de votre attention.

